

THE  
QUEBEC  
GAZETTE.

L A  
GAZETTE  
D E  
QUEBEC.



THURSDAY, JUNE 16, 1774.

JEUDI, le 16 JUIN, 1774.

STOCKHOLM, JANUARY 25.



FROM Skara in East Gothland, we have just received the following account of a singular phenomenon in that province. During the whole month of September last the element was obscured with clouds, except the 6th and the 13th days. The 22d a very heavy rain fell, which was followed by an extreme heat which lasted till six in the evening; next day there fell another which may properly be called an electric rain, as each drop as it fell to the ground threw out fire, and had it happened in the night, the whole

district must have been in flames. During the whole rain there was thunder and lightning. On the 25th following the above extraordinary rain was followed by an earthquake which greatly shook the mountain named Kina Kulle, and destroyed five parishes.

Warsaw, January 19. A duel was fought near this place last week between Major Wilde and Cap. Muller, two Russian officers, who, though great friends before, quarrelled on the road as they were bringing dispatches from the Russian army in Moldavia. They, however, agreed to deliver their dispatches previous to their encounter: after which, they, with their seconds, proceeded to the chosen spot, when the major desired the captain to fire first, which he did, and wounded his adversary. The major then fired his in the air, and said to the captain, "you have fired; 'tis I that gave the offence, for which I sincerely ask your pardon. Are you content with this request? If not, you have your choice; we have still each a pistol and our swords." The seconds, touched with the candour and openness of Major Wilde, desired it might end where it was, and they were immediately reconciled to each other.

Paris, January 21. Some officers lately returned from Corsica say, that the island is still infested with banditti, who are supported by the inhabitants of the country; the last of whom are so jealous of their liberty, that they will rather encourage all manner of outrages than submit to government.

Rome, January 12. Last Monday Lord Clive was introduced to an audience of his Holiness, with some other English gentlemen; and the next day his lordship set out for Naples.

L O N D O N, FEBRUARY 11.

They write from Paris, that a short time since, a dispute arose at Marseilles, between the officers in garrison there and the people of the town, the circumstances of which are as follow: some officers being in the boxes at the playhouse, and conversing pretty loud during the performance, one of them (for the sake of enjoying the company of his friends more at his ease) sat upon the front of the box with his back to the pit. The company in the pit looked upon this behaviour as indecent, and called to him to seat himself properly, which he accordingly did. The other officers thought they were insulted upon this occasion, and determined to be revenged. Accordingly the next evening a great number of officers went to the play; and dispersed themselves in different parts of the house; those in the boxes all turned their backs upon the audience, and determined to continue in that situation. The company in the pit resenting their behaviour, a great riot ensued, and the officers in the pit abetting their companions, collared some of the towns people, and sword in hand drove them out of the house. In a very short time upwards of 4000 inhabitants, all armed, assembled about the playhouse, and probably great mischief would have ensued if a very respectable inhabitant had not harangued the enraged multitude; and prevailed with them to disperse, on a promise of procuring them a proper satisfaction for the ill behaviour of the officers. The commandant of Marseilles immediately ordered all the officers to retire into the citadel, and remain there, and then sent an express to court, with an account of what had happened, and the step he had taken. In the mean time the serjeants perform the duty of the officers.

By letters since received, we are informed, that orders have been sent to Marseilles for a severe punishment being inflicted on the above officers.

February 21. A few days ago was determined at Edinburgh, before Lord Auchinleck, a curious cause relative to the game laws, the final determination of which will be of importance to Scotland; an action of damages was brought by the Marquis of Tweedale, against two gentlemen for breaking through his inclosures at a fox-chase. The hardship of having inclosures destroyed, and the detriment it must be to the improvement of the country, was insisted on for the pursuer. The defenders alleged, that as foxes were noxious animals, it was doing service to the country to destroy them, and there was no more harm in breaking through inclosures to do so, than it would be to use the same means to catch a thief. Judgment was given for the defenders.

February 22. This day came on in the House of Lords the final determination on the cause of literary property, which rested principally on these three points.

I. Whether the author of a book, or literary composition, has a common law right to the sole and exclusive publication of such book or literary composition?

II. Whether an action for a violation of common law right will lie against those persons who publish the book or literary composition of an author without his consent?

III. How far the statute of the 8th Queen Anne effects the supposition of a common law right?

The judges having previously delivered their opinions on these points, Lord Camden rose and spoke very learnedly for near two hours against the literary claimants, and in defence of the statute of Queen Anne, which he

STOCKHOLM, le 25 JANVIER.



E Skara dans la Gothie Orientale, nous venons de recevoir le detail d'un phenomene singulier arrive dans cette province. Pendant tout le mois de Septembre dernier l'air fut obscurci de nuages, excepte le six et le treize du mois. Le 22 il tomba une pluie violente, qui fut suivie d'une extreme chaleur qui dura jusqu'à six heures du soir; le lendemain il en tomba un autre, que l'on peut appeler proprement une pluie électrique, puisque chaque goutte s'enflammait en tombant à terre, et si elle eut arrivée la nuit, tout le

district eut été en flammes. Pendant toute cette pluie il y eut tonnerre et éclairs. Le 25 suivant la susdite pluie extraordinaire fut suivie d'un tremblement de terre qui ébranla la montagne nommée Kina Kulle, et détruisit cinq villages.

Varsovie, le 19 Janvier. La semaine dernière, le Major Wilde, et le Capitaine Muller, tous deux officiers Russiens, se battirent en duel près de cette ville, quoique bons amis auparavant, ils eurent querelle en chemin, apportant des depeches de l'armée Rusienne en Moldavie. Cependant ils convinrent ensemble de remettre leurs depêches, avant d'en venir au fait: ensuite de quoi, eux et leurs seconds, se rendirent au lieu marqué, où le Major pria le Capitaine de tirer le premier, ce qu'il fit, et blessa son adversaire. Alors le Major déchargea son pistolet en l'air, et dit au Capitaine "vous avez tiré; c'est moi qui vous ai offensé, je vous en demande sincèrement pardon. Êtes vous content de cette satisfaction? Sinon choisissez; nous avons encore chacun un pistolet et nos épées." Les seconds touchés de la candeur et de l'ingénuité du Major Wilde, les prierent d'en demeurer là, et les reconcilièrent aussitôt.

Paris, le 21 Janvier. Quelques officiers dernièrement arrivés de Corse rapportent, que cette île continue d'être infestée de bandits, qui sont soutenus par les habitans du pais; ceux-ci étant si jaloux de leur liberté, qu'ils encourageront plutôt toute sorte d'insulte, que de se soumettre au gouvernement.

Rome, le 12 Janvier. Lundi dernier le Lord Clive fut introduit à une audience de sa Sainteté avec quelques autres gentils-hommes Anglois; et le lendemain ce Seigneur partit pour Naples.

L O N D R E S, le 11 FEVRIER.

On mande de Paris, que depuis peu de tems, il s'est élevé une dispute à Marseilles, entre les officiers de la garnison, et les habitans de la ville, dont voici les circonstances: Quelques officiers étant dans les loges à la comédie, et causant assez haut pendant la représentation, l'un d'eux (pour jolir de la compagnie de ses amis plus à son aise) s'assit sur le devant de la loge, le dos vers le parterre. L'assemblée du parterre regarda cette action comme indécente, et lui cria de s'asseoir convenablement, ce qu'il fit. Les autres officiers se crurent offensés de ce procédé, et résolurent de s'en venger. En conséquence le lendemain au soir, un grand nombre d'officiers se rendit à la Comédie, et se dispersèrent dans differens endroits de la salle: ceux des loges tournant tous le dos à l'assemblée, et résolus de demeurer dans cette posture. Le parterre piqué de cette conduite fit un grand tumulte, et les officiers du parterre favorisant leurs compagnons, saisirent quelques uns des habitans, et les chasserent l'épée à la main hors de la salle. En très peu de tems plus de 4000 habitans, tous armés, s'assemblerent aux environs de la Comédie, et selon toutes les apparences il s'en seroit ensuivi quelque malheur, si un bourgeois respectable n'eut harangué la multitude, et n'eut gagné sur elle de se disperser, sous promesse de lui faire faire une satisfaction convenable par les officiers pour leur conduite indécente. Le commandant de Marseilles ordonna aussitôt à tous les Officiers de se retirer à la citadelle, et d'y demeurer, et envoya ensuite un exprès à la cour, avec un détail de ce qui s'étoit passé, et de la demarche qu'il avoit faite. Pendant ce tems-là les sergens font les fonctions d'officiers.

Par des lettres reçues depuis, nous apprenons que l'on a envoyé des ordres à Marseilles d'infliger à ces officiers une punition très severe.

Le 21 Fevrier. Il y a quelques jours, il fut déterminé à Edimbourg, pardevant le Lord Auchinleck, une cause curieuse touchant les loix pour le gibier, dont la décision sera importante pour l'Ecosse; une action de dommage étoit intentée par le Marquis de Tweedale, contre deux gentils-hommes, pour avoir forcé ses enclos à la chasse du Renard. Le complainant insista dans sa difficulté sur le dommage de la destruction des enclos faits pour l'avantage du pais. Les defendeurs alleguerent, que, comme les renards étoient des animaux très nuisibles, c'étoit rendre service au pais que de les détruire, et que pour ce faire, il n'y avoit pas plus de mal à enfoncer des enclos, qu'il n'y en auroit si on le faisoit pour arrêter un voleur. La décision fut en faveur des defendeurs.

Le 22 Fevrier. Aujourd'hui fut mise devant la chambre des Lords la décision de la cause touchant le droit de propriété des ouvrages litteraires, consistant principalement en ces trois points.

I. Si l'auteur d'un livre, ou de quelque ouvrage litteraire avoit un droit légitime à la publication exclusive de tel livre ou ouvrage litteraire?

II. Si une action pour l'infraction du droit légitime peut être intentée contre les personnes qui publient le livre ou ouvrage litteraire d'un auteur sans son consentement?

III. Jusqu'où le Statut du huitième de la Reine Anne regarde la supposition d'un droit légitime?

Les Juges aiant préalablement donné leurs avis sur ces points, le Lord Camden se leva, et parla très savamment pendant près de deux heures contre ceux qui reclamaient ce droit, et en defence du Statut de la Reine Anne, qui, à ce qu'il dit, étoit tout droit légitime à un auteur de multiplier exclusive-

*Journal de la Gazette de Québec*

said took away any right at common law for an author's exclusively multiplying copies, if any such right existed. The Lord Chancellor spoke for three quarters of an hour to the same effect. The young Lord Lyttleton next rose, and made a short, but florid harangue in favour of literary property. The bishop of Carlisle and Lord Edingham Howard spoke against it, and the question being put by the Lord Chancellor, whether it was their lordships pleasure that the decree should be reversed, it was carried without a division with costs.

By the above decision of the important question respecting copy-right in books, near 200,000l. worth of what was honestly purchased at public sale, and which was yesterday thought property, is now reduced to nothing. The booksellers of London and Westminster, many of whom sold estates and houses to purchase copy-right, are in a manner ruined, and those who after many years industry thought they had acquired a competency to provide for their families, now find themselves without a shilling to devote to their successors.

The English booksellers have now no other security in future for any literary purchase they may make, but the statute of the 8th of Queen Anne, which secures to the author's assigns an exclusive property for 14 years, to revert again to the author, and vest in him for 14 years more.

*Extract of a Letter from Downpatrick, March 5.*

"The Hearts of Steel are again beginning their Depredations; on the Night of the 27th Ult. they set Fire to Lord Moira's Offices, and before it could be extinguished, the Coach-House, with a new Coach and Post-Chaise, were consumed; and on the Night of the following Tuesday three Houses were burnt down on Mr. Ford's Estate."

*St. James's, March 26.* On Thursday evening the ceremony of the christening of the young Prince was performed in the Great Council Chamber by his Grace the Archbishop of Canterbury. His Royal Highness was named Adolphus Frederick.

*March 27.* It is said that the French and Spaniards have absolutely declared their resolution of joining the Turks. The *Family Compact* has at last thrown off the mask, and discovered what the knowing politicians have long suspected from the intrigues of the French Court.

*March 28.* We just learn from Lemberg, that some Turkish noblemen, of very high rank, arrived at the Russian grand army, and that Count Romanzow has given to them a squadron of dragoons, who shall attend them in their way to Petersburg; they have passed Poland already, and are at present very near Petersburg; the nature of this surprising message is as yet a profound secret.

We are assured, from good authority, that great preparations are now making all over the kingdom of France, in both the military and naval departments. The Duc d'Aiguillon is indefatigable in an unremitting attention to public affairs, as well in his frequent conferences at Versailles, as a constant communication with all the inferior Ministers of Council, War, and Marine.

By letters from Paris we learn, that four Marshals of France have been appointed to enquire into the present state of the ordnance of the several artillery corps. The Marshals named on this occasion are the Duke de Richelieu, the Count de Contades, the Duke de Broglie, and the Prince de Soubise.

An order has been issued within these few days at Versailles, which shuts up every port from Calais to Bayonne, so far that no person whatever is permitted to leave the kingdom without a Royal pass, signed by the Secretary of State.

*March 29.* We are assured, from good authority, that great preparations are now making all over the kingdom of France, in both the military and naval departments.

Nothing is now spoke of at Paris but war; the military gentlemen are all in the highest spirits, but the intentions of the Court are entirely confined within the circle of the Cabinet; nothing whatever, relative to the objects of deliberation, having as yet transpired.

Accounts say, or at least it is shrewdly conjectured, that the warlike preparations now going forward in France are intended against the Russians.

An express, brought by the Mercury Packet, Capt. Sharp, which is arrived at Kinsale from Bengal and Fort St. George, gives an account of the taking of Tanjour by Gen. Smith, which will prove of very extraordinary advantage to the East-India Company. The same accounts say, that General Hastings, has confirmed a Nabob in his father's dominions, on his paying the Company a considerable sum, and a certain yearly tribute.

Yesterday General Clavering, and several other Officers appointed to go to India, attended the levee at St. James's, and took leave of his Majesty, they being to set out to-morrow to embark on board the ships destined to carry them to India.

*April 7.* The following is the list of the men of war launched, or which will be ready to launch, before the end of the present year, in the several royal docks in France, since the convention with Spain in the beginning of the year 1771: one of 84, four of 80, nine of 74, and four of 60 guns, besides 11 frigates from 32 to 16 guns each; making in all eighteen men of war of the line, and eleven frigates.

*April 8.* General Paoli, it is reported, has lately refused the offer of an employment in America.

Governor Hutchinson, as soon as he arrives here, report says, will be knighted, and also be promoted to a considerable post in administration.

General Gage, 'tis said, has the most extensive Commission that ever any Governor or Commander was invested with; but from the known humanity of that gentleman, there is no reason to fear that he will make any farther use of it than what duty and justice prompts him to.

*April 9.* Two small fleets of observation will, we hear, be formed in the course of the ensuing summer; one to cruise in the Bay of Biscay, and the other to be stationed between the rock of Lisbon and the gut of Gibraltar.

*Edinburgh, March 5.* We are informed, that Mr. Wright, Collector of North-American Plants, and Gardner to his Majesty at Quebec, will soon set out for Terra de Labrador, in order to make Discoveries in that uncultivated and barren Part of the World, where no Botanist ever was. This enterprising young Man has already sacrificed Part of his Youth for the Good of his Country, and still has that Zeal for it, and the Good of Mankind, that he glories to re-encounter those Miseries and Hardships he has often surmounted in the Wilds of America.

B O S T O N , M A Y 16 .

Friday last arrived here his Majesty's Ship *Lively*, Capt. Bishop, in 26 Days from England, in whom came his Excellency General GAGE, who is appointed Governor and Commander in Chief of this Province:—His Excellency landed at Castle William under a Discharge of the Cannon of that Fortress. And we hear that the next Day the following Advice was given by his Majesty's Council to his Excellency Governor Hutchin-

ment des copies, si ce droit a existé. Le Lord Chancelier parla ensuite pendant trois quarts d'heure pour le même sujet. Le jeune Lord Lyttleton se leva ensuite, et fit une harangue courte mais fleurie en faveur du droit de propriété littéraire. L'Evêque de Carlisle et le Lord Edingham Howard parlerent contre ce droit, et la question étant formée par le Lord Chancelier, s'il plaisoit aux seigneurs de révoquer le décret, le point fut emporté avec dépens d'un accord unanime.

Par la suite de la décision de la question importante, touchant le droit de propriété des livres, la valeur de près de 200,000 livres sterling, de ce qui avoit été dument acheté en vente publique, et que l'on croyoit hier son bien propre, est aujourd'hui réduit à rien. Les libraires de Londres et de Westminster, dont plusieurs ont vendu des biens et des maisons pour acheter des droits de copie, sont de cette manière ruinés, et ceux qui après plusieurs années de travail croyoient d'avoir acquis de quoi pourvoir à leurs familles, se trouvent à présent sans un schilling à laisser à leurs héritiers.

Les libraires Anglois n'ont pour l'avenir aucune autre surcté d'acheter des ouvrages que le statut du huitième de la Reine Anne qui assure aux concédataires des auteurs une propriété exclusive pour quatorze ans, qui retourne ensuite aux auteurs, et les remet encore en possession pour quatorze autres années.

*Extrait d'une lettre de Downpatrick, du 5 Mars.*

"Les Cœurs d'Acier recommencent à exercer leurs ravages, la nuit du 27 du passé, ils mirent le feu aux offices du Lord Moira, et avant qu'on put l'éteindre, la remise, avec un carrosse neuf, et une chaise de poste, furent consumés, et la nuit du mardi suivant, trois maisons furent entièrement brûlées, à la campagne de Mr. Ford.

*St. James, le 26 Mars.* Jeudi dernier la cérémonie du batême du jeune Prince fut célébrée dans la grande chambre du conseil, par l'Archevêque de Canterbury. Son Altesse Royale fut nommée Adolphe Frédéric.

*Le 27 Mars.* On dit que les François et les Espagnols ont absolument déclaré leur résolution de se joindre aux Turcs. Le pacte de famille a à la fin levé le masque; et a decouvert ce que les habiles politiques ont soupçonné depuis longtems de la cour de France.

*Le 28 Mars.* Nous venons d'apprendre de Lembourg, que quelques Turcs distingués, d'un rang très élevé, sont arrivés à la grande armée Rusienne, et que le Comte Romanzow leur a donné une escorte de dragons, qui les accompagnera jusqu'à Petersburg; ils ont déjà passé la Pologne, et sont actuellement proche de Petersburg; la nature d'un message si surprenant est encore un profond secret.

On nous assure de bonne part, que l'on fait à présent de grandes préparations dans tout le royaume de France, tant dans le département militaire que de la marine. Le Duc d'Aiguillon est infatigable, et travaille sans relache aux affaires publiques; il a de fréquentes conférences de cabinet à Versailles, et communique assidument avec des ministres inférieurs du conseil, de la guerre et de la marine.

Par des lettres de Paris nous apprenons, que quatre maréchaux de France ont été nommés, pour avoir l'inspection sur l'état de l'artillerie et de ses différens corps. Les maréchaux nommés pour cet effet sont, le Duc de Richelieu, le Comte de Contades, le Duc de Broglie, et le Prince de Soubise.

Il vient de paroître un ordre de la cour de Versailles, depuis peu de jours, qui ferme tous les ports depuis Calais jusqu'à Bayonne, de sorte qu'il n'est permis à qui que ce soit de sortir du royaume, sans un passe-port signé du Secrétaire d'Etat.

*Le 29 Mars.* On nous assure de bonne part, que l'on fait à présent de grandes préparations par tout le royaume de France, tant parmi les troupes de terre que dans la marine.

On ne parle maintenant à Paris que de guerre; les messieurs de l'armée sont fort animés, mais les intentions de la cour sont encore renfermées dans le cabinet; aucune chose relative aux délibérations n'aient encore transpiré.

Des bruits disent, ou du moins on conjecture, que les préparations de guerre que l'on fait actuellement en France sont destinées contre les Russiens.

Un express arrivé dans le Mercure Paque-bot, Capt. Sharp, à Kinsale; venant de Bengal et du Fort St. George, apporte le détail de la prise de Tanjour par le Général Smith, ce qui sera un avantage très considérable pour la Compagnie des Indes Orientales. Les memes avis marquent, que le General Hastings a affermi un Nabob dans les domaines de son pere, à condition de paier à la Compagnie une somme considérable, et un certain tribut annuel.

Hier le Général Clavering, et plusieurs autres officiers nommés pour aller aux Indes, assisterent au lever à St. James, et prirent congé de sa Majesté; ils doivent partir demain pour s'embarquer à bord des vaisseaux destinés à les conduire aux Indes.

*Le 7 Avril.* Voici la liste des vaisseaux de guerre, lancés ou qui seront prêts à être lancés à l'eau avant la fin de la présente année, dans les différens chantiers de France, depuis la convention avec l'Espagne au commencement de l'année 1771: un de 84, quatre de 80, neuf de 74, et quatre de 60 canons; outre onze frégates depuis 32 jusqu'à 16 canons chacune, faisant en tout 18 vaisseaux de guerre et onze frégates.

*Le 8 Avril.* On dit que le Général Paoli a dernièrement refusé l'offre d'un emploi en Amérique.

On dit que le Gouverneur Hutchinson, à son arrivée ici, sera créé Chevalier, et avancé dans un poste considerable dans le ministère.

Le Général Gage, à ce qu'on dit, a la commission la plus étendue qu'on ait jamais donné à aucun gouverneur; mais l'humanité de ce Seigneur est si connue qu'il n'y a pas sujet de craindre qu'il en fasse usage au-delà de ce que le devoir et la justice dicteront.

Nous apprenons que l'on formera deux petites flottes d'observation dans le cours de l'été prochain; l'une pour croiser dans la Baie de Biscaye, et l'autre pour être en station entre le Roc de Lisbonne et Gibraltar.

*Edimbourg, le 3 Mars.* Nous apprenons que Mr. Wright, qui recueille les plantes de l'Amérique Septentrionale, et jardinier de sa Majesté à Québec, partira bientôt pour la terre de Labrador, pour faire des découvertes dans cette partie inculte et stérile du monde, où jamais n'a été aucun Botaniste. Ce jeune homme entreprenant, a déjà sacrifié une partie de sa jeunesse pour l'avantage de son pays, et continué d'avoir encore en sa faveur le même zèle, ainsi que pour le bien du genre humain, se faisant gloire de s'exposer aux miseres et aux fatigues qu'il a souvent surmontées dans les deserts de l'Amérique.

B O S T O N , le 16 M A Y .

Vendredi dernier arriva ici le vaisseau de sa Majesté le *Lively*, Capitaine Bishop, en 26 jours d'Angleterre, avec lequel est venu Son Excellence le Général Gage, qui est nommé Gouverneur et Commandant en Chef de cette Province: Son Excellence débarqua à Castle William au bruit d'une décharge de canon de cette forteresse. Et nous apprenons que le lendemain le Conseil de sa Majesté avoit donné l'avis suivant à son Excellence le Gouverneur Hutchinson. Que la commission de Général Gage pour le Gouvernemen-

That General GAGE's Commission for Governor of this Province be read on Tuesday next; the Boston Regiment, the Troop of Guards and the Cadet Company to be in Arms; his Excellency to land at the End of the Long Wharf, from thence to be escorted, attended by his Majesty's Council, to the Court-House; and an elegant Dinner to be prepared, which we hear is to be at Faneuil-Hall.

Extract of a Letter from a Gentleman of the first Character in London, dated April 2, 1774, to his Friend in this Town.

"A Motion has been made in the House of Commons, with a View to conciliate as is said, that all the Duty Acts should be revised, and in Revision and re-enacting without formally or expressly repealing the Tea Duty (which would hurt the Dignity of Parliament) and omit it, and add an equal Value in some of the Coasting Port Duties, and the Tea Duty being thus taken out of the Way, it is supposed will have the salutary Effect of preventing the other Colonies from making a common Cause with that of your Town and Province. Some Advantages in Trade are at the same Time to be given to America for the same Purpose, such as carrying Wine and Fruit directly from Spain and Portugal without touching in England."

Extract of a letter from one of the first character in London, dated April 2.

"Alterations in the constitution of the Massachusetts are now greatly talked of, though what they are to be seems hardly yet settled. One thing mentioned is the appointment of a Council by mandamus; another giving power to the Governor to appoint magistrates without consent of Council; another the abolishing of town meetings or making it unlawful to hold them till the business to be proposed has been certified to the Governor and his permission obtained."

We hear that the Seat of Government is to be removed from this Town to Salem, and that the General assembly after Election will be removed thither; and that the four Regiments, which are daily expected from Ireland, are to be stationed at that Place and Marblehead, and none to be quartered in this Town.

On Friday last there was a numerous and respectable Meeting of the Freeholders and other Inhabitants of this Town, legally warned and assembled in Faneuil Hall, to consider an *Edict* lately passed by the British Parliament for shutting up the Harbour and otherwise punishing the Inhabitants; and to determine upon proper Measures to be taken by the Town thereon.

After making choice of Mr. SAMUEL ADAMS Moderator of the Meeting, the *Edict* was distinctly read by the clerk; and the Nature and Tendency as well as the *Design* of it being explained in the Observations of several Gentlemen upon it, the Town came into the following Vote. Nem. Con.

*Resolved*, That it is the Opinion of this Town, that if the other Colonies come into a *Joint* Resolution to stop all Importations from Great-Britain, and Exportations to Great-Britain, and every Part of the West-Indies, till the Act for blocking up this Harbour be repealed, the same will prove the Salvation of North-America and her Liberties: On the other Hand, if they continue their Exports and Imports, there is high reason to fear that Fraud, Power, and the most odious Oppression will rise triumphant over Right, Justice, social Happiness and Freedom. And Ordered, that this Vote be forthwith transmitted by the Moderator to all our Sister Colonies, in the Name and Behalf of this Town.

A Correspondent observes that there was never more unanimity than appeared in Faneuil-Hall last Friday; and he adds, that it was as perfect as human Society can admit of.

Last Saturday our worthy fellow Citizen, Mr. Paul Revere, was dispatched by the Committee of Correspondence of this Town with important Letters to the Southern Colonies.

By Letters from Marblehead and Salem we are assured that a Number of the capital Merchants in those Towns are resolved to haul up their Vessels till the Harbour of Boston shall be free.

#### NEW-YORK, MAY 23.

In Consequence of the very alarming News lately received from England, a very respectable Body of the Merchants of this City appeared at the Exchange last Monday Evening, in order to consult on the most prudent Measures to be taken at this critical Period; to expedite which, Isaac Low, Esq; was appointed Chairman, and 50 Gentlemen were nominated a Committee to correspond with our Sister Colonies upon all Matters of Moment; and their Choice was confirmed by a much larger Meeting of the Inhabitants of all Ranks the Thursday following, at the Merchants Coffee-House, previous to which Choice, Mr. Low addressed his Fellow Citizens in the following Words, viz.

*Gentlemen,*  
YOU have been duly apprised both by Hand-Bills and Advertisements in this Day's Papers of the Intention of your present Meeting.

I hope, Gentlemen, you will manifest by your Conduct that you are actuated by the Dictates of calm Reason only, in the Choice of the Committee I am to propose for your Approbation.

It is but charitable to suppose we all mean the same Thing, and that the only Difference amongst us is, or at least ought to be, the mode of effecting it.—I mean the Preservation of our just Rights and Liberties.

Let us then call down Wisdom to our Aid, and endeavour to walk in her hallowed Paths. Zeal in a good Cause is most laudable; but when it transports beyond the Bounds of Reason it often leaves Room for bitter Reflection.

We ought therefore, Gentlemen, to be wick from our Hearts all little Party Distinction, Feuds and Animosities,—for to our Unanimity and Virtue we must at last recur for Safety; and that Man will approve himself the best Friend to his Country whose highest Emulation is to inculcate those Principles both by Precept and Example.

His Majesty has been graciously pleased to appoint The Hon. Lieut. General James Murray (youngest Brother to the present Lord Elibank) to be his Majesty's Governor of Minorca, in the Room of General John Mofyn.

#### PHILADELPHIA, MAY 13.

Extract of a Letter from Johnson-Hall, May 5.

"John's Town goes on flourishingly, and from the great Numbers of People that daily flock here from all Parts, bids fair to be in a short Time a considerable Place. We had almost all the Nations of the Wilderness with Sir William a few Days ago; they live delivered to him the two Senecas that murdered the French-man last Spring, and they are lodged in Goal, but their Fate is as yet undetermined.

By a Gentleman from Carlisle (which Place he left last Friday) we learn, that Advice was received there from Fort-Pitt, that upwards of 40 Indians were lately killed about 70 Miles down the Ohio, by some white People.

#### CUSTOM-HOUSE, QUEBEC, Entered in.

Fanny, Robert Caldwell,	From
Three Friends, William McClure,	Boston.
St. Lawrence, John Chapman,	Ditto.
Edward & Mary, Edward Croft,	Ditto.
Minerva, James Tracy,	London.
Earl of Dartmouth, John Dykes,	Newbury.
Dolphin, William Wallace,	Cadiz.
Sea Nymph, N. Sainthill,	London.
Heros, John Johnston,	Ditto.
Benjamin, Nathaniel Brown,	Greenock.
Milford, William Levitt,	Boston.
Schooner Commerce, Simon Reeve,	Alicant.

#### CLEARED OUTWARDS.

Conoly, John Blyth	For	Barcelona.
Peggy, William Truebody,		Ditto.
Hector, William Painter,		Ditto.
Betsy, William Painter, Junr.		Ditto.
Alfred, Benjamin Hensley,		Madeira.
Magdalen, Robert Hofier,		Louisbourg.
Duke of Norfolk, Richard Tupper,		Milford.

#### ADVERTISEMENTS.

##### WILLIAM LAING,, TAYLOR,

##### BEGS Leave to acquaint his Customers, That he

is now removed to the House lately occupied by Messrs. Anderson & Smith, next Door to Mrs. Taylor, in Notre Dame Street, where he has to sell a good Assortment of the best Superfine, Second, and Middling Broad Cloths, amongst which are several of the most fashionable Colours, with suitable Trimmings; fine Casimers, best Silk Breeches Patterns, ditto Superfine Worsted, India Dimitys, Silk Velvets, ditto Cotton plain and figured, Corderoys, corded Tabbys, Serge Devoys for Lining, Gold and Silver Laces, ditto rich Chain and Hat Loops, Epaulets for Officers of different Regiments, rich Gold, Silver, best gilt and plated Buttons; with a Number of other Articles which belong to Wearing Apparel.

de cette Province sera lûe Mardi prochain; le régiment de Boston, la troupe des gardes, de la compagnie de Cadets seront sous les armes; son Excellence débarquera au bout du long chantier, de-là elle sera escortée, accompagnée par le Conseil de sa Majesté, jusqu'à la maison de ville; et l'on doit préparer un dîner public à Faneuil-hall.

Extrait d'une lettre d'un Monsieur du premier caractère à Londres, en date du 2 d'Avril, 1774, à son ami en cette ville.

"Il a été fait un mouvement dans la chambre basse, dans la vue de concilier comme on dit, pour que tous les actes de droits soient revus, et en revoyant et statuant de nouveau, sans revoquer formellement ou expressément le droit sur le thé (ce qui blesseroit la dignité du Parlement) l'omettre, et ajouter une valeur équivalente dans quelques uns des droits de l'ort, et le droit sur le thé étant ainsi mis de coté, on suppose que cela aura l'effet salutaire d'empêcher les autres Colonies de faire une cause commune de celle de votre ville et Province.—Il doit être donné en même tems quelques avantages dans le commerce à l'Amérique pour le même effet, comme d'apporter du vin et des fruits en droiture d'Espagne et de Portugal sans toucher en Angleterre.

Extrait d'une lettre d'un des premiers caractères de Londres, du 2 Avril.

L'on parle à présent beaucoup d'un changement dans la constitution de la Baie de Massachusetts, mais il semble qu'on n'a pas encore déterminé quel il sera. On parle de nommer un conseil par Mandamus; d'autoriser le Gouverneur de nommer des magistrats sans le consentement du conseil; d'abolir l'assemblée de la ville, ou de l'interdire juiques à ce que les affaires à proposer aient été certifiées au Gouverneur, et qu'on ait obtenu sa permission.

Il y eut vendredi dernier une assemblée nombreuse et respectable des bourgeois et autres habitans de cette ville, judiciairement sommée et convoquée dans Faneuil-hall, pour considérer un *Edit* passé dernièrement par le parlement Britannique pour fermer le havre et punir en telle autre manière les habitans, et afin de déterminer des mesures convenables à prendre par la ville à cet égard.

Après avoir fait choix de M. Samuel Adams pour Président de l'assemblée, l'*Edit* fut lu distinctement par le Greffier; et la nature et disposition aussi bien que le dessein d'icelui étant expliqués dans les observations de plusieurs Messieurs, la ville passa le suffrage suivant. Nem. Con.

*Opus*. Qu'il est l'opinion de cette ville, que si les autres Colonies se joignent dans la résolution d'arrêter toutes importations de la Grande Bretagne, et exportations à la Grande Bretagne, et toute partie des Indes Occidentales, jusqu'à ce que l'acte pour bloquer ce port soit révoqué, il en résultera le salut de l'Amérique Septentrionale, et la liberté et privilèges: Au contraire, que si on continue à envoyer et recevoir, il y a tout lieu de craindre que la fraude, le pouvoir, et l'oppression la plus odieuse ne s'élevât triomphant au dessus du droit, de la justice, du bonheur social et de la liberté. Et ordonné, que ce suffrage soit transmis par le président à toutes nos sœurs Colonies, au nom et en faveur de cette ville.

Un correspondant observe qu'il n'y eut jamais plus d'unanimité qu'il n'en parût dans Faneuil-Hall vendredi dernier; et il ajoute, qu'elle étoit aussi parfaite qu'il est possible pour la société humaine.

Samedi dernier notre digne concitoyen, M. Paul Revere, fut dépêché par le comité de correspondance de cette ville avec des lettres importantes pour les Colonies Méridionales.

Par des lettres de Marblehead et de Salem nous sommes assurés qu'un nombre de négocians capitaux dans ces villes sont résolus de mettre leurs vaisseaux à sec jusqu'à ce que le havre de Boston soit libre.

#### NOUVELLE-YORK, 23 MAI.

En conséquence des nouvelles très alarmantes reçues dernièrement d'Angleterre, un corps très respectable de négocians de cette ville parut à la bourse Lundi au soir, afin de consulter touchant les mesures les plus prudentes à prendre à cette période critique; pour expédier quoi, Isaac Low, Ecuyer, fut fait Président, et 50 Messieurs furent nommés comité pour correspondre avec nos sœurs Colonies sur toutes matières d'importance; et leur choix fut confirmé par une assemblée beaucoup plus grande des habitans de tous les rangs le Mardi suivant, au Café des Marchands, avant lequel choix, M. Low, s'adressa à ses concitoyens dans les mots suivans, favoir,

*Messieurs,*  
VOUS avez été dûment informés tant par billets de main que par des avertissemens dans les gazettes de ce jour de l'intention de votre présente assemblée.

J'espère, Messieurs, que vous manifesterez par votre conduite que vous êtes induits par les suggestions de la saine raison seulement, dans le choix du comité que je vais proposer pour votre approbation.

Il n'est que charitable de supposer que nous entendons tous la même chose, et que la seule différence parmi nous est, ou au moins devoit être, la manière de l'effectuer.— Je veux dire la préservation de nos justes droits et libertés.

Appellons donc la sagesse à notre aide, et tâchons de marcher dans ses sentiers sacrés. Le zèle dans une bonne cause est très louable; mais lorsqu'il transporte au-delà des bornes de la raison il laisse souvent place à des réflexions amères.

C'est pourquoi nous devrions, Messieurs, bannir de nos coeurs toutes petites distinctions de parti, querelles et animosités, car c'est à notre unanimité et à notre vertu que nous devons à la fin recourir pour notre sûreté; et celui dont la plus grande émulation est d'inculquer ces principes par précepte et par exemple est le meilleur ami de sa patrie.

Il a plu à sa gracieuse Majesté de nommer l'Honorable Lieutenant Général Jacques Murray (le plus jeune frere du présent Mi Lord Elibank) Gouverneur de Minorque, à la place du Général Jean Mofyn.

#### PHILADELPHIA, 18 MAI.

Extrait d'une lettre de Johnson-Hall, 5 Mai, 1774.

La ville de John se pousse d'une manière florissante, et par les grands nombres de gens qui y arrivent journellement de toutes parts, il y a apparence qu'elle sera dans peu une place considérable. Nous avons eu presque toutes les nations Sauvages chés le Chevalier Guillaume il y a quelques jours; ils lui ont livré les deux Senecas qui massacrèrent les François le printemps dernier, et ils sont en prison, mais leur sort n'est pas encore déterminé.

Par un Monsieur de Carlisle (place qu'il a laissé Vendredi dernier) nous apprenons, qu'on y avoit reçu avis du Fort Pitt, que plus de 40 Sauvages avoient été tués dernièrement à environ 70 miles en bas de l'Ohio par des blancs.

#### AVERTISSEMENTS.

##### RODERICK McLEOD, TAILLEUR,

AVERTIT ses Pratiques ainsi que le Public, qu'il continue d'exercer son métier dans la maison ci-devant occupée par Mr. Alexandre Dumas, vis-à-vis la rue Notre Dame dans la Basse-ville, où il a en vente des Draps de largeurs superfines, de seconde qualité, et gros Draps, avec les fournitures assorties; de belles Ratines, de fine et grosse étoffe dite Berg-op-som, Corderoys, Ginghams, Nankeen, Culottes brochées de différent couleur, Bas fin, dont il accommodera le monde au plus juste prix.

##### RODERICK McLEOD, TAYLOR,

TAKES this Opportunity of acquainting his Customers and the Publick, That he now carries on his Business in Part of the House formerly occupied by Mr. Alexander Dumas, at the End of Notre Dame Street in the Lower-town, where he has for Sale superfine, second, and coarse Broad Cloths, with suitable Trimmings; fine Bath Frizes, fine and coarse Bath Coatings, Corderoys, Ginghams, Nankeens, Breeches Patterns of different Colours, and fine Dimitys; all which he will dispose of and make up on the most reasonable Terms.

##### VU qu'il s'est repandû contre moi un mauvais dis-

cours, je Soussigné prie tous ceux qui ont quelques prétentions à ma charge d'apporter leurs comptes pour être payés aussitôt, que le tems de payer soit échû ou non.  
A Québec, le 15 Juin, 1774. JACQUES WOODS.

##### JEAN MAYER (dit GROS JEAN) étant dans le

dessin de passer à Londres dans le mois de Juillet prochain, et prie toutes personnes qui ont quelques demandes sur lui de fournir leurs comptes, afin d'en recevoir le paiement; et toutes personnes qui lui sont redevables sont priées de payer promptement, faute de quoi il se trouvera dans la désagréable nécessité de mettre leurs comptes entre les mains d'un Procureur, pour en faire le recouvrement par les voies de Justice.  
Québec, le 9 Juin, 1774.

##### JOHN MAYER, intending to sail for London in

the Month of July next, requests all those who have any Demands on him to bring in their Accounts in order to be discharged; and intreats those who are indebted to him to make Speedy Payment, otherwise he will be under the disagreeable Necessity of putting their Accounts into the Hands of an Attorney to recover the same, by Way of Law.  
Québec, June 9, 1774.

**A**S some malicious Reports have been raised against the Subscriber, all those who have any Demands on him are desired to send in their Accounts for immediate Payment, whether due or not.  
*Quebec, June 15, 1774.*

**JAMES WOODS.**

**DISTRICT of } BY** Virtue of a Writ of *Fieri Facias*, issued out of the Court of Quebec, *ff.* Common-pleas for the said District of Quebec, at the Suit of Francis Levesque, Esq; against the Monies, Goods, Chattels, Rights, Credits, and Real Estate of Jean Arsal, an Absentee, to me directed, I have seized and taken in Execution as the Property of the said Jean Arsal, a House situate on the Hill leading from the Upper to the Lower-town, twenty-five Feet in Front by twenty-four in Depth, consisting of a Cellar with a Well in it, two Rooms on the first Floor at the Entrance of the House, with a Passage leading to a Kitchen where there is an Oven, a Gallery in the Front, and in the second Story a large Room and Closet, over which there is a large Room with dormer Windows, and over that a Garret, with a good Stair-case and double Floors through the whole, besides forty-six Feet in Depth extending to the Bottom of the Cap: Now this is to give Notice that the above Premises will be exposed to Sale at publick Vendue, at the Provost-marshal's Office, in the City of Quebec, on Friday the sixteenth Day of December next; the Sale to begin at one o'Clock P. M. and the Premises to be adjudged to the highest Bidder at two o'Clock precisely.

**JAMES JEFFRY, A. D. P. M.**

N. B. If any Person or Persons have any prior Claim to the Premises, or any Part thereof, by Mortgage or otherwise, they are required to give Notice thereof to the said Provost-marshal before the Day of Sale. — *Quebec, June 14, 1774.*

**District de Quebec, } EN** vertu d'un Ordre de *Fieri Facias*, émané de la Cour des Plaidiers Communs pour le dit District de Québec, à la poursuite de François Levesque, Ecuier, contre l'argent, biens, meubles, droits, crédits, et biens fonds de Jean Arsal qui s'est absenté, à moi remis, j'ai saisi et mis sous main de justice, comme appartenant au dit Jean Arsal, une maison située sur la côte conduisant de la Haute-ville dans la Basse-ville, de vingt-cinq pieds de front sur vingt-quatre de profondeur; consistant en une cave avec un puit, deux chambres au premier étage à l'entrée de la maison, avec une allée qui conduit à une cuisine où se trouve un four, une galerie, et au second étage une grande chambre et cabinet, par-dessus quoi il y a une grande chambre à lucarnes, et par-dessus un grenier, un bon escalier et des planchers doubles par toute la maison; de plus quarante-six pieds de profondeur s'étendant jusqu'au pied du Cap: Maintenant on fait à savoir, que les susdits biens seront exposés en vente publique, au bureau du Prévôt-marchal en la ville de Québec, Vendredi seize de Décembre prochain; la vente commencera à une heure après midi, et les dits biens seront adjugés au plus offrant à deux heures précises.

**JACQUES JEFFRY, faisant pour le D. P. M.**

N. B. Si quelques personnes ont prétentions préalables sur les dits biens, ou quelques parties d'iceux, par hypothèque ou autrement, elles sont requises d'en informer le Prévôt-marchal avant le jour de la vente. — *Quebec, le 14 Juin, 1774.*

**The SUMMER CIRCUIT, 1774, for the District of Montreal,**

**B**E GINS at Varennes, on Saturday the second Day of July next; at St. Antoine, Monday the fourth; at St. Francis, Wednesday the sixth; at Three Rivers, Friday the eighth; at Berthier, Monday the eleventh; at l'Assomption, Wednesday the thirteenth; at Terre-bonne, Friday the fifteenth; and at St. Anne's, Monday the eighteenth: Therefore the several Persons appointed to take Lists of Summonses wanting for that Purpose are required to govern themselves accordingly; as also the several Bailiffs of the different Parishes, who will be further advertised by Circular Letters.

*By Order of the Court,*

*Montreal, June 1, 1774.*

**JOHN BURKE, Clerk.**

**La Tournée d'Eté de 1774, pour le District de Montréal,**



Varennes, le Samedi deux de Juillet prochain; à St. Antoine, le Lundi quatre; à St. François, le Mercredi six; à Trois Rivières, le Vendredi huit; à Berthier, le Lundi onze; à l'Assomption, le Mercredi treize; à Terre-bonne, le Vendredi quinze; et à Ste. Anne, le Lundi dix-huit.

C'est pourquoi toutes les personnes nommées pour prendre la Liste des Ordres nécessaires pour ce sujet, sont requises de se conformer en conséquence; comme aussi les divers Baillis des différentes paroisses qui seront de plus avertis par des Lettres Circulaires.

*Par Ordre de la Cour,*

*Montreal, le 1 Juin, 1774.*

**JEAN BURKE, Greffier.**

**V**U que, le 23 Juillet, 1760, une Obligation contenant Hypothèque sur divers biens y mentionnés, fut exécutée par moi Jean Jenison, en faveur de Madame Jeanne Jenison, par-devant Mr. Hantraye, Notaire, pour huit cens livres Sterling, moienant certaines conditions qu'elle n'a pas encore accomplies, et pour lesquelles il y a actuellement une action intentée par-devant les Honorables Juges de la Cour des Plaidiers Communs pour le District de Montréal: Toutes personnes sont averties de ne pas accepter de transport jusqu'à l'entière décision de cette affaire. Et comme il a été insinué et prétendu par différentes personnes, qu'il y avoit un autre ou d'autres Hypothèques sur mon bien, mentionné ou non mentionné dans la dite Obligation, de quoi mon caractère et ma réputation souffrent beaucoup; si quelque personne ou personnes ont, ou prétendent avoir, quelque autre Hypothèque, directement ou indirectement, sur quelque partie de mes biens, elles n'ont qu'à les justifier, et s'adresser à moi pour être satisfaites, ou à Edouard Antill, Ecuier, mon Avocat.

*Montreal, le 6 Juin, 1774.*

**JEAN JENISON.**

**FOR LONDON,**



**THE QUEBEC, Magnus Brash, Commander,** Burthen Three Hundred Tons, Men answerable, and will sail in all the Month of July next: For Freight or Passage apply to Mr. RICHARD DOBIE, Merchant in Montreal, or the said Commander at Simpson's Coffee House, Quebec.

**POUR LONDRES,**

**LE QUEBEC, Capitaine MAGNUS BRASH,** de trois cens tonneaux, avec un équipage proportionné, mettra à la voile dans le courant de Juillet prochain. On s'adressera à Mr. RICHARD DOBIE, Marchand à Montréal, pour frêt ou passage, ou au dit Capitaine au Café de Simpson à Québec.

**FOR LONDON,**



**THE Ship SOLIDE CARLETON, Peter Napier, Master,** will sail in all the Month of June. For Freight or Passage apply to FRANCIS LEVESQUE, Esq; or said Master.

**POUR LONDRES,**

**LE Solide Carleton, Capt. Napier,** partira dans le courant de Juin, on pourra s'adresser à François Levesque, Ecuier, pour passage ou pour transport de marchandises.

**JEAN PAINTER** vient de recevoir de LONDRES, dans l'HECTOR,

**UN assortiment de Marchandises seches propres** pour ce pais, des Cordages et des toiles à voile de toute espèce, quelques quarts de vin de Libonne, de la biere en bouteille de la meilleure qualité, une petite partie d'Anchois et d'autres salaisons, le tout en bon état, selon son espèce; quelques caisses de bon huile de Florence, à vendre à juste prix, ainsi que des chapeaux d'homme de Castor selon l'ancienne et nouvelle mode, selon sa coutume.

**District de } EN** vertu d'un Ordre de *Fieri Facias*, sorti de la Cour des Plaidiers Communs de sa Majesté, pour le dit District, à la poursuite de Richard Dobie, contre les biens de feu Pierre Montbrun, j'ai saisi et pris en execution, comme faisant partie de la succession du dit Pierre Montbrun, un emplacement situé dans la rue St. Sacrement, dans la ville de Montreal, contenant environ trente-quatre pieds de front sur environ quarante-quatre pieds de profondeur, borné en front par la dite rue, et par derrière par Jean Orillat, d'un côté par Jean Stenhouse, et d'autre côté par Jean Dumoulin; lequel emplacement j'exposerai en vente par criée publique, à mon Bureau dans la ville de Montréal, le *Vingt-troisième* jour de *Septembre* prochain, aux conditions suivantes, savoir: Que la vente commencera à trois heures après midi, et que le dit emplacement sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur à quatre heures précises, qui paiera comptant, le jour de la vente, moitié du prix d'acquisition, et l'autre moitié en par moi lui remettant un contrat de vente du dit terrain, comme l'ayant vendu et adjugé en vertu du dit Ordre de *Fieri Facias*.

**E. G. GRAY, D. P. M.**

N. B. Aucunes personnes aiant quelque droit sur le dit emplacement, par hypothèque ou autrement, sont requises d'en donner connoissance, par écrit, au dit Prévôt-marchal, avant le jour de la vente. — *Montreal, le 21 Mai, 1774.*

**District de } EN** vertu d'un Ordre de *Fieri Facias*, émané de la Cour de sa Majesté aux Plaidiers Communs pour le dit District, à la poursuite de Michel Augé, contre les biens, meubles, terres et possessions de François Modeste Bourassa, à moi adressé, j'ai saisi et mis sous main de justice, comme appartenant au dit défendeur, une portion et pièce de terre située à Fontarabie dans la Seigneurie de la Prairie de la Magdelaine, dans le dit District, contenant deux arpens de front sur vingt-cinq arpens de profondeur, bornée de front par François Bourassa, par derrière par les terres non-concédées, d'un côté par Pierre Bourdeau, et de l'autre par le dit François Bourassa; laquelle pièce de terre et autres biens j'exposerai en vente publique, à mon Bureau dans la ville de Montréal, *Vendredi Onze de Novembre* prochain, aux conditions suivantes, savoir: La vente commencera à trois heures l'après-midi, et les dits biens seront adjugés au plus offrant à cinq heures précises, qui paiera de suite, le jour de la vente, la moitié du prix d'achat, et l'autre moitié aussitôt à la remise que je lui ferai du contrat de vente des dits biens, comme les lui aiant vendus et adjugés en vertu du dit Ordre de *Fieri Facias*.

**E. G. GRAY, D. P. M.**

N. B. Toute personne qui pourroit avoir quelque prétention sur la dite pièce de terre et biens, par hypothèques ou autrement, est requise d'en informer, par écrit, le dit Prévôt-marchal avant le jour de la vente. — *Montreal, le 9 Mai, 1774.*

**District of } BY** Virtue of a Writ of *Fieri Facias*,

**MONTREAL, ff.** issued out of His Majesty's Court of Common-pleas for the said District, at the Suit of Michel Augé, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements of François Modeste Bourassa, to me directed, I have seized and taken in Execution, as the Property of the said Defendant, a Lot or Piece of Ground situate at Fontarabie, in the Signiory of Laprairie de la Magdelaine, in the said District, containing two Arpents in Front by twenty-five Arpents in Depth, bounded in the Front by François Bourassa, behind by the Lands not granted, on one Side by Pierre Bourdeau, and on the other Side by the said François Bourassa; which said Lot of Land and Premises I shall expose to Sale at publick Vendue, at my Office in the City of Montreal, on Friday the *Eleventh* Day of *November* next, on the following Conditions, to wit: The Sale to commence at three of the Clock in the Afternoon, and the Premises to be adjudged to the highest Bidder at five of the Clock precisely, who shall pay down, on the Day of Sale, one Half of the Purchase Money, and the other Half immediately on my delivering to him a Deed of Sale of the said Premises, as having sold and adjudged the same by Virtue of the said Writ of *Fieri Facias*.

**EDWD. WM. GRAY, D. P. M.**

N. B. Any Person or Persons having any prior Claim to the said Lot of Land and Premises, by Mortgage or otherways, they are requested to give Notice thereof, in Writing, to the said Provost-marshal before the Day of Sale. — *Montreal, May 9, 1774.*

**District de } EN** vertu d'un Ordre de *Fieri Facias*, émané de la Cour de sa Majesté aux Plaidiers Communs pour le dit District, à la poursuite de Pierre Ducalvet, Ecuier, contre les biens, meubles, terres et possessions de Jacques La Selle, pere, à moi adressé, j'ai saisi et mis sous main de justice, comme appartenant au dit Jacques La Selle, une portion ou pièce de terre située au de l'Hopital, dans la ville de Montréal, contenant environ quatre-vingt-cinq pieds de front sur environ quatre-vingt de profondeur, avec une maison de pierre à deux étages, et une maison de pièces sur pièces à un seul étage, et une étable construite sur la dite pièce de terre, joignant d'un côté à la Veuve la Chapelle, et de l'autre à Jean Baptiste Sanferre. Parcelllement une portion ou pièce de terre d'environ un arpent carré, situé au bas de la montagne près de la ville de Montréal, sur laquelle il y a un verger et une maison de pièces sur pièces, bornée de front par le grand chemin, et derrière par Quacarcrau, joignant d'un côté à une allée, et de l'autre à M. de Cuicy; lesquels biens j'exposerai en vente publique, à mon Bureau dans la ville de Montréal, *Jeudi Dix de Novembre* prochain, aux conditions suivantes, savoir: La vente commencera à trois heures l'après-midi, et les dits biens seront adjugés au plus offrant à quatre heures précises, qui paiera aussitôt, le jour de la vente, la moitié du prix d'achat, et l'autre moitié aussitôt en lui remettant le contrat de vente des dits biens, comme étant vendus et adjugés en vertu du dit Ordre de *Fieri Facias*.

**E. G. GRAY, D. P. M.**

N. B. Toute personne qui pourroit avoir quelques prétentions sur les dits biens, par hypothèques ou autrement, est requise d'en informer, par écrit, le dit Prévôt-marchal avant le jour de la vente. — *Montreal, le 9 Mai, 1774.*

**District of } BY** Virtue of a Writ of *Fieri Facias*,

**MONTREAL, ff.** issued out of his Majesty's Court of Common-pleas for the said District, at the Suit of Pierre Ducalvet, Esquire, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements of Jacques La Selle, Pere, to me directed, I have seized and taken in Execution as the Property of the said Jacques La Selle, a Lot or Piece of Ground situate in Hospital Street, in the City of Montreal, containing about ninety-five Feet in Front by about eighty Feet in Depth, with a Stone-house two Stories high, and a Log-house of one Story high, and a Stable thereon erected; joining on one Side to the Widow La Chapelle, and on the other Side to Jean Baptiste Sanferre. Also a Lot or Piece of Land of about one Arpent square, situate below the Mountain near the said City of Montreal, on which there is an Orchard and a Log-house thereon erected; bounded in the Front by the High-road, and behind by Quacarcrau, joining on one Side to a Lane, and on the other Side to Mr. De Cuicy; which said Premises I shall expose to Sale at publick Vendue, at my Office in the City of Montreal, on *Thursday* the *Tenth* Day of *November* next, on the following Conditions, viz. The Sale to commence at three of the Clock in the Afternoon, and the said Premises to be adjudged to the highest Bidder, at four of the Clock precisely, who shall pay down, on the Day of Sale, one Half of the Purchase Money, and the other Half immediately on my delivering a Deed of Sale of the said Premises, as having sold and adjudged the same by Virtue of the said Writ of *Fieri Facias*.

**EDWD. WM. GRAY, D. P. M.**

N. B. If any Person or Persons have any prior Claim to the said Premises, by Mortgage or otherwise, they are hereby required to give Notice thereof to the said Provost-marshal before the Day of Sale. — *Montreal, May 9, 1774.*